

Livre III, chapitre LXV: Départ de la Perse de Sahag le Grand, avec son assesseur Samuel

Informations générales

Date Ve s.? entre 750 et 800?
extrait situé sous le règne de Wahrām V
Langue arménien
Type de contenu Texte historiographique

Comment citer cette page

Livre III, chapitre LXV: Départ de la Perse de Sahag le Grand, avec son assesseur Samuel, Ve s.? entre 750 et 800?

Projet ANR TransPerse (CeRMI, CNRS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/TransPerse/items/show/196>

Copier

Informations éditoriales

Éditions

Texte arménien:

Movsēs Xorenac'i, *History of Armenia (Patmut'iwn Hayoc')*, M. Abelean, S. Yarut'iwnéan, with additional collations by A. B. Sargsyan (eds), *Movsēs Xorenac'i, Patmut'iwn Hayoc'*, Tiflis: Aragatip Mnac'akan Martiroseanc'i, 1913; repr. Erevan, 1961; Delmar, NY, 1981).

Traduction française:

- Langlois, V., *Collection des historiens anciens et modernes de l'Arménie. Première période. Historiens arméniens du cinquième siècle*, II, Paris, Librairie Firmin Didot frères, 1869, p. 162-163.
- Mahé, A., Mahé, J.-P., d'après la traduction de Victor Langlois, *Moïse de Khorène, Histoire de l'Arménie, (L'aube des peuples)*, Paris: Gallimard, 1993.

Traduction anglaise:

Thomson, R. W., *Moses Khorenats'i. History of the Armenians. Translation and Commentary on the Literary Sources*, Revised edition (Harvard University Press; Harvard Armenian Texts and Studies 4; Cambridge Mass.-London, 1978; Ann Arbor

2006²⁾.

Références bibliographiques

- Dédéyan, G. (éd.), *Histoire du peuple arménien*, Toulouse: Éditions Privat, 1982 (1^e éd.), 2007.
 - Garsoian, N., «L'*Histoire* attribuée à Movsēs Xorenac'i: que reste-t-il à dire?», *Revue des Études arméniennes* 29 (2003-2004), p. 29-48.
 - Sarkisyan, G. (éd.), *Moïse de Khorène, Histoire de l'Arménie, Ve siècle*, Erevan: Hayastan Publishing, 1997.
 - Thomson, R., *Moses Khorenats'i's History of the Armenians*, Cambridge, MA, 1978.
 - Topchyan, A., *The Problem of the Greek Sources of Movsēs Xorenac'i's History of Armenia*, (Hebrew University Armenian Studies 7), Louvain: Peeters Publishers, 2006.
 - Traina, G., «Moïse de Khorène et l'Empire sassanide», dans R. Gyselen (éd.), *Des Indo-Grecs aux Sassanides. Données pour l'histoire et la géographie historique*, (Res Orientales XVII), Louvain: Peeters Publishers, 2007.
-

Liens

- Traduction française de V. Langlois [sur le site de Remacle](#)

Indexation

Noms propres [Abahouni](#), [Amadouni](#), [Anatole \(général\)](#), [Ardašir](#), [Ardaschè](#) (prince arménien), [Ardzrouni](#), [Arsacides](#), [Aschotz](#), [Diroug](#), fils de Movsisig, [Gamsarian](#), [Greçs](#), [Havoug](#), [Hemaïag](#), [Hrahad](#), [Kazavon](#), [Mamigonians](#), [Manèdj](#), seigneur des Abahouni, [Maštoc'](#), [Mesrob](#), [Movsisig](#), [Perses](#), [Phraate](#), [Sahag le Grand](#), [Samuel \(assesseur de Sahag\)](#), [Samuel \(primat d'Arménie\)](#), [Sbantarad](#), seigneur des Ardzrouni, [Vatché](#), seigneur des Ardzrouni, [Zarischad](#)

Toponymes [Arménie](#), [Garin](#), [Gougaïaridj](#), [Perse](#), [Vanant \(canton\)](#)

Sujets [culte du feu](#), [impôts](#), [marzbān](#), [satrapes](#)

Traduction

Texte

Livre III, chapitre LXV
Départ de la Perse de Sahag le Grand,
avec son assesseur Samuel

[trad. Langlois II, p. 170b] Les satrapes arméniens, comme il est dit, étaient divisés en deux partis. Des deux côtés on envoia demander au roi de Perse un pasteur: Vatché, seigneur des Ardzrouni, et Hemaïag, seigneur d'Aschotz, [furent chargés de demander telle personne qui conviendrait au roi; d'autre part, Manèdj, seigneur des Abahouni, et Sbantarad, seigneur des Ardzrouni, réclamèrent Sahag le Grand. Le général des Greçs, Anatole, lui aussi, envoie de Garin, Havoug de Gougaïaridj, [pour dire au roi] que, s'il ne lui est pas agréable **[trad. Langlois II, p. 171a]** d'avoir [Sahag] dans la partie du pays qui lui appartient, il le donne à la partie de l'Arménie dépendant des Greçs. La majorité des évêques avec le

bienheureux Mesrob et tout le clergé envoyèrent, avec une supplique, le prêtre Diroug, fils de Movsisig, de Zarischad [dans le canton] de Vanant. Wahrām (Vram) consentit et donna satisfaction aux deux partis, en nommant à la dignité pontificale, un autre Syrien appelé Samuel (Schmouel), qui, par son rang et sa dignité, sera le rival de Sahag le Grand. Il lui ordonne d'assister le marzbān, de veiller à la répartition des impôts fixes, aux jugements et aux autres affaires temporelles. Quant à Sahag le Grand, le roi, en le renvoyant, lui laisse quelques villages de sa maison pour s'y fixer, avec le seul pouvoir d'enseigner la religion et de consacrer les ecclésiastiques que Samuel lui désignera.

Cependant, avant de le laisser partir, Wahrām fait venir Sahag en sa présence, au milieu d'une nombreuse assistance, et lui dit: «Je veux que tu jures par ta foi de demeurer fidèle à notre service, de ne point méditer de projets séditieux, de ne pas t'associer à la fausse communion de la foi des Grecs, pour ne point nous fournir l'occasion de ruiner l'Arménie et de faire changer notre nom bienfaisant en un nom exterminateur.» Alors Sahag le Grand, debout, le visage calme et plein de sérénité comme il convient à ce genre de discours faits en public, le regard modeste et d'une voix plus modeste encore, se mit à énumérer ses services, l'ingratitudo de ses ouailles, leur reprochant la douceur hypocrite de leurs paroles, l'amertume de leurs pensées et la perfidie de leurs actions. En outre, il combat les paroles blasphématoires proférées par Wahrām qui dit que la communion de la même foi est une fausseté; il montre le néant de leur culte et termine par une admirable démonstration de la vraie foi, autant qu'il pouvait le faire pour des oreilles païennes. Il ne jette pas toute la splendeur de ses paroles, comme une perle aux pieds des pourceaux; mais telle est la foudre de son discours qu'il réduit en poussière la langue des mages. Le roi lui-même stupéfait est frappé d'effroi, et toute la multitude de l'assemblée des Perses l'écoutait debout sur la pointe des pieds. Enfin Wahrām fit donner à Sahag une grande somme d'argent pour prix de son éloquence et du courage [qu'il avait montré] en parlant si franchement en présence d'un si grand roi.

[trad. Langlois II, p. 171b] Toutefois Sahag refuse le présent et dit à son parent Sourēn Bahlav: «Qu'il garde son argent, et engage-le seulement à m'accorder deux choses: que le rang des satrapes d'Arménie, tel qu'il fut réglé par Ardašir et tel qu'il s'est maintenu jusqu'à ce jour, soit réglé par lui de la même manière, pour que les marzbān perses ne puissent faire que des rapports sincères et ne rien changer selon leur caprice; ensuite que Wahrām restitue les biens de mon parent, qui est aussi le tien, le jeune Kazavon, fils de Hrahad. Car, s'il ne l'a pas replacé dans son rang par haine du nom arsacide, au moins qu'il le mette dans sa caste, qu'il le compte au nombre des satrapes dans quelle place il voudra, — comme il l'a fait pour la race des Gamsarian ou celle des Amadouni, déchues de la gloire de leurs pères et précipitées des hautes régions de leur dignité; — ou bien qu'il confie l'administration royale du pays à Kazavon et à ses fils, avec une égale confiance, jusqu'à ce que Dieu, devenu favorable, daigne lui rendre le rang de ses pères par l'entremise d'un roi quelconque. Efforce-toi donc de décider Wahrām, à la manière d'un habile enchanteur.»

Wahrām consent et ordonne qu'on satisfasse sans retard aux demandes de Sahag; puis il rétablit son neveu, le commandant Vartan, dans les possessions de la race mamigonienne et le renvoie en Arménie.

Mais, si quelques-uns disent qu'il nous fallait rappeler tout ce qu'a dit Sahag le Grand dans le discours qu'il prononça devant l'assemblée des Perses, qu'ils sachent que personne n'est venu rapporter à nos oreilles ce discours tout entier avec exactitude; que dès lors nous ne pouvons consentir à le reproduire dans cette

histoire. Car je suis vieux et malade, toujours occupé à traduire; j'ai pris soin de me presser, sans penser à châtier mon style, afin que ton désir soit satisfait et que je puisse accomplir la tâche que tes instances et tes prières mont imposée. Je crois que tu es un homme égal à nous pour les souffrances ordinaires et non pas, comme disent les poètes, que les princes sont des proches parents de la race et du sang des dieux.

Traducteur(s) Victor Langlois

Description

Analyse du passage

La démission de Sahak et la nomination d'un Arménien du parti pro-perse, Sourmak, puis de l'Iranien syro-oriental Brikhīšō' générèrent une division au sein de l'Église arménienne, autorités politiques et religieuses rejetant les nouveaux catholicoi peu aptes à gouverner, privilégiant des intérêts personnels aux affaires ecclésiastiques. Brikhīšō' fut déposé en 432 à la demande des Grands en faveur d'un autre moine syro-oriental (Moïse le dénomme «Syrien»), Samuel (m. 437). Celui-ci seconda Sahak pour les affaires temporelles de l'Église, en lien étroit avec le *marzbān* Veh-Mih-Šābuhr, au service des Perses. Voir l'*Histoire* de Lazare de Pharbe, Thomson, R. W., *The History of Lazar P'arpec'*, § 20, (Suren D. Fesjian Academic Publications 4, Atlanta, 1991, p. 75-78; Christensen, A. *L'Iran sous les Sassanides*, Copenhague, 1944, p. 284-287). Chaumont, M.-L., «Armenia and Iran II. The pre-Islamic period», *Encyclopaedia iranica* II/4, Costa Mesa, 1986, p. 418-438; Toumanoff, C., «Introduction to Christian Caucasian History, II. States and Dynasties of the Formative Period», *Traditio* 17, 1961, p. 1-106.

Pour le contexte politico-religieux en Arménie et l'engagement des Perses, voir sp. Garsoïan, N., «La politique arménienne des Sassanides», dans Ph. Gignoux, C. Jullien, F. Jullien (eds), *Trésors d'Orient. Mélanges offerts à Rika Gyselen, Studia Iranica. Cahier 42*, Paris, 2009, p. 67-79; N. G. Garsoïan, *Armenia between Byzantium and the Sasanians* [Variorum Reprints. Collected studies 218], Londres, 1985; Chaumont, M.-L., «L'Arménie entre Rome et l'Iran», *ANRW* II.9.1, 1976, p. 71-194.

Édition numérique

Éditeur numérique Projet ANR TransPerse (CeRMI, CNRS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Mentions légales Fiche : Projet ANR TransPerse (CeRMI, CNRS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [Christelle Jullien](#) Notice créée le 21/02/2020 Dernière modification le 01/07/2022
